



Association Agréée de sécurité civile

www.ffss.fr

Pôle Glisse – Impasse de la Savane, 40130 CAPBRETON - Téléphone: 06 71 32 58 50

Mail : sauvetage.cotier.capbreton@gmail.com - <http://www.cefssa40.com>

DEMANDE INSCRIPTION BNSSA 2024/2025

L'inscription sera confirmée après étude de votre dossier COMPLET, versement de l'acompte et validation des tests d'entrée. Un email de confirmation vous sera envoyé.

IDENTITE du participant		
Nom :	Prénom :	Sexe : M - F
Date de naissance :	lieu de naissance :	
Adresse :		
Ville + CP :	Portable :	
E-mail :	Profession :	
Personne à prévenir en cas d'urgence (nom et coordonnées téléphoniques) :		
IDENTITE de l'organisme payeur à remplir si besoin (dénomination, adresse)		

PLANNING
TESTS d'ENTREE : Lundi 30 septembre, vendredi 4 Octobre 2024, 19h30-21h, piscine AQUAE /Dax (Infos : https://cefssa40.com/bnssa-formation/) Entraînements : lundi 19h30 <u>OU</u> vendredi 19h30, selon choix du groupe d'inscription – piscine AQUAE/Dax. Journée théorie (obligatoire) : Samedi 8 Mars 2025. <u>POINTS FORTS : 3 Entraînements OCEAN entre février et Mars, semaine 9 ou 10, selon météo.</u> Dates d'examen : 1^{er} examen 15 ou 16 Mars 2025, rattrapage 29 ou 30 Mars 2025. Prérequis pour l'examen : avoir 17 ans et être titulaire du PSE1, à jour de son recyclage



Association Agréée de sécurité civile

www.ffsr.fr

Pôle Glisse – Impasse de la Savane, 40130 CAPBRETON - Téléphone: 06 71 32 58 50

Mail : sauvetage.cotier.capbreton@gmail.com - <http://www.cefssa40.com>

TARIF BNSSA Le règlement complet devra être fait au plus tard le 1^{er} jour de la formation.

TARIF de la formation BNSSA seule - Financement personnel : **300 euros**

A régler sur Helloasso directement

[Règlement des formations](#)

(Rendu en cas d'échec au test d'entrée)

(un acompte n'est pas remboursable, sauf en cas d'échec au test d'entrée en formation BNSSA)

FORMATION SECOURISME

SI VOUS N'AVEZ PAS LE PSE1, merci de demander votre inscription sur une de nos formations PSE1.

INSCRIPTION SUR HELLOASSO DIRECTEMENT ou par votre CPF (compte personnel formation)

Tarifs (financement personnel) :

PSE1 250 euros

PSE2 250 euros

Recyclage PSE1 / PSE2 70 euros

Lien Helloasso : S'inscrire au BNSSA [Règlement des formations](#)

S'inscrire au PSE Formation initiale : [Formation initiale PSE1 ou PSE1/2](#)

S'inscrire à la Formation continue : [Formation continue PSE](#)

BNSSA RECYCLAGE

Financement personnel

Recyclage pour licenciés FFSS : 60 euros

Recyclage pour les NON licenciés FFSS : 80 euros

Recyclage et Entraînement : 150 euros

Lien de d'inscription et de paiement

BNSSA –SECOURISME - Prise en charge par un financeur (OPCO, Pôle emploi, CPF) :

ATTENTION A S'INSCRIRE SUR VOTRE CPF DIRECTEMENT

Formation BNSSA 330 euros

PSE1 310 euros

PSE2 310 euros

Recyclage BNSSA pour licenciés FFSS : 65 euros

Recyclage BNSSA pour les NON licenciés FFSS : 90 euros



Association Agréée de sécurité civile

www.ffsr.fr

Pôle Glisse – Impasse de la Savane, 40130 CAPBRETON - Téléphone: 06 71 32 58 50

Mail : sauvetage.cotier.capbreton@gmail.com - <http://www.cefssa40.com>

Recyclage PSE 1 ou PSE 2	<input type="checkbox"/> 70 euros
PASSATION EXAMEN BNSSA <u>en formation dans un autre club agréé</u>	
Passation de l'examen	<input type="checkbox"/> 65 euros, attestation de formation au BNSSA obligatoire à fournir – voir avec le club formateur
<i>Sous réserve de places disponibles.</i>	

IDENTITE du responsable à remplir si candidat mineur	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Ville + CP :	Portable :
E-mail :	
<input type="checkbox"/> J'autorise mon enfant à suivre la formation BNSSA et à être présenté par le club à l'examen du BNSSA.	
En cas d'accident, les responsables du club s'efforcent de prévenir le responsable légal dans les plus brefs délais.	

Diplômes, brevets sportifs, brevets de secourisme
Liste des diplômes, date d'obtention et date de formation continue <i>(joindre une copie des diplômes de secourisme)..</i>
.....
.....
.....

Règlementation Sanitaire
Je soussigné(e), (nom, prénom)
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas me présenter à l'entraînement en cas de contact avec une personne déclarée COVID, ou en cas de symptômes d'un état grippal • Autoriser le contact entre les encadrants, et mon enfant ou moi-même, en cas de nécessité (assistance ou sauvetage).



Association Agréée de sécurité civile

www.ffsr.fr

Pôle Glisse – Impasse de la Savane, 40130 CAPBRETON - Téléphone: 06 71 32 58 50

Mail : sauvetage.cotier.capbreton@gmail.com - <http://www.cefssa40.com>

- Se conformer aux règles sanitaires en vigueur

Droit à l'image

J'autorise l'association Capbreton Sauveteur Côtier à utiliser mon image ou celle de mon enfant sur support papier, internet ou vidéo, pour la présentation ou l'illustration des activités du club,

Oui

Non

PIECE A JOINDRE OBLIGATOIREMENT. TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIE

- Certificat médical de moins de 3 mois (de non contre-indication à la pratique de la natation, des activités de sauvetage et de secourisme)
- Brevets de secourisme (initial et formation continue)
- Copie recto verso de la carte nationale d'identité

ATTENTION : UN CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE SELON LE MODELE JOINT EN ANNEXE SERA A FOURNIR POUR L'EXAMEN DU BNSSA ET DATANT DE MOINS DE 3 MOIS

L'inscription est à régler au démarrage de la formation. Il ne sera effectué aucun remboursement si le participant stoppe sa participation en cours de formation. Tous les cours non suivis sont perdus. L'acompte ne sera pas remboursé même en cas d'absence. Le restant dû sera réglé le 1^{er} jour de la formation, à l'issue des tests d'entrée.

En cas de confinement ou de fermeture des piscines pour quelque raison que ce soit, il ne sera procédé à aucun remboursement. Une replanification sera proposée aux participants.

A _____ le / /

Signature

Précédée de la mention « Lu et Approuvé »



Association Agréée de sécurité civile www.ffsr.fr

Pôle Glisse – Impasse de la Savane, 40130 CAPBRETON - Téléphone: 06 71 32 58 50
Mail : sauveteur.cotier.capbreton@gmail.com - <http://www.cefssa40.com>

A FOURNIR POUR L'EXAMEN

Certificat médical BNSSA

Le certificat médical doit être établi moins de 3 mois avant la date de dépôt du dossier et est exigé pour tout candidat au BNSSA ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour M. et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente, en particulier, une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément.
Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ;
- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

A, le
(Signature et cachet du médecin)